



AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SICAV AXA COURT TERME
(A_C_FR0000288946/A_D_FR0000288953/P_C_FR0010693689/I_C_FR0010956581/B_C_FR0014002ZP5)
OPCVM DE DROIT FRANÇAIS

Paris – La Défense, le 22 juin 2023.

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) **AXA Court Terme** (ci-après, la « SICAV »).

Nous vous informons que nous avons modifié la « **Synthèse de l'offre de gestion** » qui est mentionnée dans le prospectus de votre SICAV.

Ainsi,

Pour les actions des catégories « A » et « B » (parts « Tous souscripteurs »), le minimum de 1^{ère} souscription est fixé à 250.000€ (pas de minimum auparavant),

Il est précisé que ce minimum ne s'applique pas au Groupe AXA et aux fonds gérés par les entités d'AXA IM.

Parallèlement à cette modification, nous avons :

- **supprimé le droit d'entrée de 1% sur les parts « P »** (parts réservées aux distributeurs qui exercent une activité de placement et de promotion et qui ont signé une convention de placement ou un contrat de distribution avec une entité distributrice d'AXA Investment Managers).

A compter du 27 juin 2023, le prospectus de votre SICAV et les Documents d'Informations Clés (« DIC » - PRIIPS) tiendront compte de ces changements qui ne constituent pas une mutation et qui ne requièrent ni un agrément AMF ni une action spécifique de votre part.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publié sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://funds.axa-im.com/> à compter de sa date de prise d'effet.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

Le Gestionnaire Administratif.